

# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

## Commission du 27 octobre 2025

Présents : MM. , J.P. LEDUC (Président), , R. PANARIELLO, P. GUILLEBAUX (CD),

Excusés : MME N. OLLIVIER, MME RUPERT, L. JOUBERT (Vice Président),

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1er rappel

### VETERANS

**D2-A du 19/10/2025**  
53448345 CHAMBOURCY ASM 32 / MANTOIS 78 FC 31  
**D3-A du 19/10/2025**  
53448609 MAULOISE U.S. 32 / VILLENNES ORGEVAL 31

### SENIORS

**D4-B du 19/10/2025**  
54741096 PECQ US LE 1 / CHATOU AS 3

### U15

**CY DU 18/10/2025**  
54948956 ABLIS SUD 78 1 / TRAPPES ES 1

### U14

**CC DU 18/10/2025**  
54947288 GUYANCOURT E.S. 23 / POISSY FC 22  
54947291 LIMAY ALJ 23 / CARRIERES S/SEINE US 23  
54947295 CHATOU AS 23 / PLAISIROIS F.O. 23

Amende et match perdu par pénalité au club recevant  
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

### CDM

**D1-A DU 05/10/2025**  
53449982 CROISSY U.S. 5 / ST CYR LUSO 6

## COURRIERS

### 560297 FOOTBALL CLUB E FONTENAY LE FLEURY

Courrier du club demandant les reports des matches suivants en raison d'une manifestation sportive.  
En attente d'un justificatif de la Mairie avant Vendredi 31 octobre à 12H.

Matches concernés :

U15 D3-C 53442062 FONTENAY FC 2 / VERSAILLES JUSSIEU 1  
SENIORS D5D 54725966 FONTENAY FC 2 / JOUY EN JOSAS 2  
U17 D2U 54926988 FONTENAY FC 1 / NEAUPHLE-PONT. 2

### 551985 CS DE PORT MARLY

Courrier du club informant de la fermeture de terrain le 2 novembre concernant le match en SENIORS D5B contre FOURQUEUX AS.  
Demande du club pour inverser la rencontre.  
La Commission rappelle que tout courrier doit mentionner les coordonnées du match concerné.  
Accord de FOURQUEUX AS pour recevoir à 15h00.  
**La Commission dit match à jouer à FOURQUEUX AS à 15h00.**

### M. AISSAOUI

Courrier de l'arbitre expliquant les raisons de l'annulation de la rencontre en critérium du Lundi Soir HOUILLES SO / CHANTELOUP US.

**La Commission prend note. Remerciements**

### 510192 CROISSY US

Courrier du club indiquant la fermeture des terrains le 26 octobre.  
L'arrêté municipal et le match concerné est joint.

**La Commission reporte la rencontre de Séniors D5 CROISSY US / VILLEPREUX FC au 16/11/2025**

### 520522 - JOUY EN JOSAS AS

Le club nous signale qu'il est forfait général en Championnat et qu'il ne peut donc plus figurer en Coupe des Yvelines.

**La Commission dit que le match n°54918193 contre CHATOU AS n'aura donc pas lieu.**

## DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

### 525588 FEUCHEROLLES USA

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchainement des rencontres suite aux travaux dans les vestiaires :  
- U16 D1-A à 12H30

**La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.**

## DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCH

### SENIORS

### D5C du 02/11/25

### 54725479 : PECQ US 2 / CELLOIS CS 2

Accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 11/01/26.  
**La Commission donne son accord.**

## D5D du 02/11/25

### 54725964 : VELIZY ASC 3 / YVELINES US 1

Demande du club de VELIZY ASC pour avancer cette rencontre à 13h00, son équipe 1 jouant à 15h00.  
**Accord de la Commission.**

## U18

### CY du 02/11/2025

### 54918188 LE PECQ US 21 / MAISONS LAFFITTE FC 21

Demande de PECQ US de reporter la rencontre suite à l'organisation de leur tournoi.

**La Commission, en application du règlement, inverse la rencontre , match à jouer le 02/11/2025 à 11h00 sur les installations de MAISONS LAFFITTE FC.**

## COUPE YVELINES U16

### 01/11/25

### 55030734 CHATOU AS 21 / ESSARTS LE ROI AGS 21

Le club de CHATOU AS nous fournit un arrêté municipal pour cette date.

**La Commission inverse le match pour le dire à jouer aux ESSARTS LE ROI AGS (sous réserve de leur accord). Sans possibilité la rencontre sera à jouer à CHATOU AS le mercredi 5 novembre à 19h00.**

### Du 01/11/25

### 55030747 : MONTESSON US 2 / POISSY FC 1

Demande du club de MONTESSON US pour décaler cette rencontre à 13h00 en raison d'un match déjà programmé à 11h00.

**L'horaire étant officiel, la Commission donne son accord.**

## U15

### D1 du 01/11/25

### 53434343 : GUYANCOURT ES 1 / TRAPPES ES 1

Accord des deux clubs pour reporter cette rencontre.

**La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.**

### D3B du 01/11/25

### 53441929 : BOUGIVAL FOOT 1 / VESINET SCI 1

Demande du club du VESINET SCI pour reporter cette rencontre.  
Refus de BOUGIVAL FOOT.

**La Commission maintient le match au 01/11/25.**

## SENIORS F

### D1 du 01/11/25

### 54646882 : VELIZY ASC 1 / VAL DE SEINE FEMININ 1

Demande de VELIZY ASC pour jouer cette rencontre le 06/12/25 en raison de la fermeture de ses installations.

**La Commission n'a pas de justificatif de fermeture, par conséquent, elle maintient le match jusqu'à présentation du document.**

## CRITERIUM LUNDI SOIR

Poule Unique du 13/10/2025

**54939950 HOUILLES SO 1 / CHANTELOUP LES VIGNES US 1**

Demande de CHANTELOUP LES VIGNES US d'inverser la rencontre après que la rencontre du 13/10 n'ait pu avoir lieu

La Commission donne son accord et dit match à jouer le 22/12/2025.

## TIRAGE COUPES

Le tirage a eu lieu lors de la Commission du Lundi 27 octobre 2025.

## CY LUNDI SOIR

1er tour

Lundi 24 novembre 2025

Vous pouvez prendre connaissance du tirage au sort en [cliquant ici](#).

Exempts :

OVILLOISE 1

OVILLOISE 2

ACHERES FC 1

SARTROUVILLE ES 1

MESNIL ST DENIS ASL 1

## MATCHES REMIS

A JOUER LE 01/11/2025

## U14

**N2-B**

53442322 SARTROUVILLE ES 22 / F.C. ACHERES 21

**N3-A**

53443043 FONTENAY ST P AS 21 / BREVAL LONGNES F.C.

**N3-H**

53443603 SARTROUVILLE ES 24 / CONFLANS F.C. 22

A JOUER LE 16/11/2025

## SENIORS

**D5-C**

54725521 CROISSY U.S. 2 / VILLEPREUX F.C. 1

A JOUER L 14/12/2025

## VETERANS

**D5-B**

54719285 MAISONS-LAFFITTE F.C 33 / ANDRESY F.C. 32

A JOUER LE 21/12/2025

## SENIORS

**D5-B**

54777517 CARRIERES S/SEINE US 2 / INTERFOOT 78 2

A JOUER LE 22/12/2025

## CRITERIUM LUNDI SOIR

Poule Unique

**54939950 HOUILLES SO 1 / CHANTELOUP LES VIGNES US 1**

A JOUER LE 11/01/2026

## VETERANS

**D5-D**

54927919 COIGNIERES F.C. 32 / VIROFLAY U.S.M. 32

## MATCHES A PROGRAMMER

## FUTSAL SENIORS

LA COMMISSION DEMANDE CARRIERES GRESILLONS DE SE METTRE D'ACCORD AU PLUS VITE AVEC LES ADVERSAIRES POUR PROGRAMMER CES MATCHES EN RETARD.

**D1-A**

54646393 CARRIERES GRESILLONS AS 1 / LA TOILE 1

54646398 MONTESSEN U.S. 1 / CARRIERES GRESILLONS AS 1

54646404 CARRIERES GRESILLONS AS 1 / PERRAY ES 1

## SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer **au moins 15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

**La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.** Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

## SENIORS

**D4B DU 02/02/2025**

**28222796 – POISSY FC 2 / BOUGIVAL FOOT**

Transmis de la Commission de Discipline en instruction du 11/03/2025 infligeant une suspension de terrain de 5 matches fermes pour l'équipe 2 de Poissy FC évoluant en Séniors D5-A.

**En raison de du changement de poules de l'équipe POISSY 2, la Commission a désigné les matches suivants :**

**D5-B DU 02/11/2025**

**54777513 POISSY FC 2 / FEUCHEROLLES USA 2**

La Commission n'ayant à ce jour reçu aucune information d'un terrain de repli, dit match perdu par pénalité à POISSY 2 – 1 point pour en donner le gain à FEUCHEROLLES 3pts 0 but.

**D5-B DU 23/11/2025**

**54777525 POISSY FC 2 / MAISONS LAFFITTE FC 2**

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), le Vendredi 7 Novembre 2025 au plus tard.

**D5-B DU 30/11/2025**

**54777536 POISSY FC 2 / PORT MARLY CS 2**

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), le Vendredi 14 Novembre 2025 au plus tard.

**D5-B DU 14/12/2025**

**54777547 POISSY FC 2 / MESNIL LE ROI AS 2**

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), le Vendredi 28 Novembre 2025 au plus tard.

**D5-B DU 25/01/2026**

**54777570 POISSY FC 2 / ENT. MAULE -MEZIERES 2**

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), le Vendredi 9 Janvier 2026 au plus tard.

## U18

**D1A DU 18/05/2025**

**28215268 - ST GERMAIN EN LAYE 21 / BAILLY NOISY SFC 21**

Transmis de la Commission de Discipline du 03/06/2025 infligeant une suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe 21 de ST GERMAIN EN LAYE FC évoluant en U18 D1.

**La Commission a désigné les matches suivants :**

**D1-U DU 16/11/2025**

**53433777 ST GERMAIN EN LAYE 21 / MONTIGNY LE BX AS 21**

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), le Vendredi 31 Octobre 2025 au plus tard.

**D1-U DU 14/12/2025**

**53433799 ST GERMAIN EN LAYE 21 / PLAISIROIS FO 21**

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), le Vendredi 28 Novembre 2025 au plus tard.

# FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

## ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

### RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District.

La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée

Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

## CC VETERANS

### POULE UNIQUE DU 12/10/2025

#### 54917885 BONNIERES FRENEUSE 32 / CARRIERES S/S US 32

La FMI n'ayant pas été transmise, La Commission sanctionne l'équipe de BONNIERES FRENEUSE d'un avertissement et d'une amende de 30€.

## CY U16

### POULE UNIQUE DU 12/10/2025

#### 54919821 FEUCHEROLLES USA 21 / CONFLANS F.C. 21

Après rappel et non réception du rapport demandé, la Commission sanctionne l'équipe de CONFLANS d'un avertissement et d'une amende de 30€.

## U14

### N2-B DU 11/10/2025

#### 53442325 F.C. ACHERES 21 / MAURECOURT F.C. 21

Après rappel et non réception du rapport demandé, la Commission sanctionne l'équipe de MAURECOURT d'un avertissement et d'une amende de 30€.

## CRITERIUM DU LUNDI

### POULE A DU 20/10/2025

#### 54939954 ACHERES F.C. 1 / F.C. À L'ANCIENNE 1

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

### POULE A DU 13/10/2025

#### 54939947 OVILLEOISE 2 / MESNIL ST DENIS ASL 1

Après rappel et non réception du rapport demandé, la Commission sanctionne l'équipe de MESNIL ST DENIS d'un avertissement et d'une amende de 30€.

## DEMANDES DE RAPPORTS

### SENIORS

### D2-A DU 19/10/2025

#### 53436250 NEAUPHLE-PONT. 2 / CELLOIS CS 1

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

### CDM

### D1-A DU 05/10/2025

#### 53449982 CROISSY U.S. 5 / ST CYR LUSO 6

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

### VETERANS

### D2-B DU 19/10/2025

#### 53448475 YVELINES U.S. 31 / ABLIS SUD 78 31

RAPPEL : Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission demande à YVELINES US un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

### CY U16

### POULE UNIQUE DU 12/10/2025

#### 54919823 ELANCOURT O.S.C. 21 / BAILLY NOisy SFC 21

La Commission demande à ELANCOURT un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

### CC U14

### POULE UNIQUE DU 18/10/2025

#### 54947295 CHATOU AS 23 / PLAISIROIS F.O. 23

La Commission demande à Plaisirois un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

### LUNDI

### POULE A DU 13/10/2025

#### 54939949 F.C. À L'ANCIENNE 1 / ERAGNY FC 1

RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

### POULE A DU 20/10/2025

#### 54939956 MESNIL ST DENIS ASL 1 / CROISSY U.S. 1

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.